

25/04/2016 : Révision de la directive sur les travailleurs détachés: Elisabeth Morin-Chartier (PPE,Fr) nommée co-rapporteur

« Cette révision du statut des travailleurs détachés est très importante car les fraudes qui découlent des approximations des règles actuelles tuent les entreprises, l'emploi et l'idée européenne. Mon objectif est clair : il faut améliorer la législation pour assurer la protection des travailleurs détachés dans des conditions de travail décentes, et permettre aux entreprises d'exercer leurs activités dans des conditions de concurrence loyale », a déclaré Elisabeth Morin-Chartier, députée européenne PPE-Fr, nommée co-rapporteur du Parlement européen concernant la révision de la directive sur les travailleurs détachés.

« Le travail détaché est un élément essentiel pour l'égalité des citoyens et pour le renforcement du marché européen. Mais les conditions doivent être recadrées et précisées. Tous les États membres doivent jouer le jeu et respecter leurs engagements. »

« Pour réussir la nouvelle directive sur les travailleurs détachés, il faudra déployer l'esprit de consensus, aussi bien entre les États membres qu'entre les différents groupes politiques. »

« Je prendrai le temps qu'il faudra, mais je suis déterminée à atteindre mes objectifs ! Il n'y a plus qu'à retrousser ses manches! » a-t-elle conclu.